

# Post-graduat en Philosophie et Éthique Bouddhiques

Option B – Enseignement  
Section francophone  
Année académique 2011–2012



Institut Supérieur du Bouddhisme  
**HIB-ISB**

p/a Union Bouddhique Belge  
rue Belliard 203/4 – 1000 Bruxelles  
[www.buddhism.be](http://www.buddhism.be) – [info@buddhisme.be](mailto:info@buddhisme.be)

## Avant-propos

L'arrêté royal du 20 novembre 2008 alloue à l'Union Bouddhique Belge un subside annuel destiné à faciliter « la structuration du bouddhisme en Belgique » dans la perspective de sa reconnaissance définitive.

Ceci implique notamment la mise en place d'une structure de financement des centres locaux reconnus, l'organisation de services d'assistance morale et la formation de conseillers appelés à intervenir en milieu hospitalier ou carcéral. L'UBB aura également pour mission, une fois la reconnaissance confirmée, d'envoyer dans les écoles des réseaux scolaires officiels des professeurs de bouddhisme qualifiés.

Au fil des années, une réflexion s'est développée et des initiatives ont vu le jour visant à répondre à la demande croissante d'une assistance morale bouddhique. La tâche de l'UBB consiste à encourager et coordonner ces efforts, notamment en stimulant la réflexion entre traditions bouddhistes, et en créant les formations complémentaires qui ne peuvent être organisées à l'échelle locale.

Une première série de modules de formation a ainsi vu le jour. Un certain nombre de ceux-ci sont communs aux différentes formations en cours d'élaboration : techniques psychocorporelles, éthique bouddhiste, commentaire de textes, stages ou retraites. Cette liste non exhaustive sera complétée et affinée dans les prochains mois.

Ce document s'adresse aux futurs enseignants. Toutefois, les modules communs aux trois programmes de formation (conseiller en assistance morale en milieu hospitalier [Option A1], en milieu carcéral [Option A2], enseignant en milieu scolaire [Option B]) seront dès janvier 2012 également accessibles aux futurs conseillers en assistance morale.

J'espère que la qualité du programme présenté dans cette brochure convaincra l'ensemble des personnes concernées du souci de l'Union Bouddhique Belge de former des enseignantes et des enseignants à la hauteur de leur mission éducatrice.

*Michel Deprèay, président de l'UBB – 26/10/2011*



## 1 Préambule

Le Bouddha était un enseignant. Le bouddhisme n'a jamais été un système de croyances, mais se présente, dès le début, comme un système d'enseignement. Ceci ressort clairement des premiers enseignements et de l'exposé du Noble Sentier Octuple, et est confirmé par cette exhortation du Bouddha à développer et à garder un esprit critique : « Ne croyez rien que vous n'ayez expérimenté par vous-même ! »

L'absence de dogmes et l'invitation à faire usage de la raison sont à l'origine de différents courants qui se distinguent les uns des autres par la mise en avant d'un ou de plusieurs aspects spécifiques de l'enseignement originel.

Le cours de bouddhisme à l'école est le reflet de cette évolution. Il aborde les grandes traditions du bouddhisme dans le respect de leurs spécificités, sans privilégier l'un ou l'autre courant.

### 1.1 Attitudes

L'enseignement du bouddhisme à l'école s'appuie sur deux attitudes fondamentales, la confiance et le respect.

#### Confiance

Le Bouddha n'était ni un dieu, ni un être suprême. C'était un homme. En d'autres termes, la voie qu'il a parcourue est ouverte à chacun d'entre nous. Cette confiance est un élément commun aux différentes traditions bouddhistes. Il est donc logique qu'elle inspire également l'enseignement du bouddhisme à l'école. L'élève est considéré dans son humanité fondamentale. L'enseignement ne vise pas à apporter à l'élève quelque chose dont il serait démuné, mais à cultiver et développer en lui ce qui est déjà présent naturellement.

#### Respect

Une conséquence de cette confiance dans l'humanité inhérente à chacun est le respect des différentes traditions spirituelles et philosophiques, bouddhistes et autres, celles-ci étant considérées comme autant d'expressions de l'humanité fondamentale de l'homme.

On n'attend donc pas des élèves qu'ils soient bouddhistes ou le deviennent. Chaque élève est accueilli avec respect, quelles que soient ses convictions religieuses ou philosophiques ou celles de ses parents.

### 1.2 Objectifs

L'enseignement du bouddhisme transmet à la fois des connaissances et des compétences, des savoirs et des savoir-faire.

#### Connaissances

L'enseignement aborde le bouddhisme sous toutes ses facettes : histoire, philosophie, art, pratiques, modernité et rapport avec les différentes traditions religieuses et philosophiques.

#### Compétences

Le cours de bouddhisme n'est pas seulement théorique. Les élèves y acquièrent les outils conceptuels et savoir-faire spécifiques de l'enseignement bouddhique associés aux domaines suivants :

- **Compréhension**  
Les élèves apprennent à mieux comprendre les situations de leur vie quotidienne et le monde qui les entoure.
- **Valeurs**  
L'enseignement promeut et cultive les valeurs humaines qui contribuent à une vie heureuse et utile, pour soi et pour les autres : amour, don, sagesse, compassion, solidarité, non-violence, non-dogmatisme, tolérance, dialogue.
- **Méditation**  
Les élèves sont initiés à différentes formes de méditation. Ils apprennent et pratiquent un certain nombre de techniques psychocorporelles spécifiques favorisant l'attention, la concentration, la gestion du mental et des énergies.

### 1.3 Mise en œuvre

La formation des enseignants et le programme scolaire reposent sur les attitudes et les objectifs énoncés ci-dessus.

Formation des enseignants

Le *Post-graduat en philosophie et éthique bouddhiques, option Enseignement*, s'adresse à des personnes titulaires d'un diplôme pédagogique ou justifiant d'une expérience utile suffisante dans le domaine de l'enseignement et de la formation. Le programme des études comprend

- des cours théoriques de niveau universitaire,
- des séminaires d'analyse de textes,
- des travaux pratiques de didactique,
- des stages ou retraites.

Programme scolaire

Tous les êtres sensibles sont reliés par une même aspiration au bonheur.

Le Bouddha a enseigné que la voie menant au véritable bonheur intérieur et à la parfaite liberté de l'esprit reposait sur trois piliers : éthique, sagesse et méditation.

C'est sur base de ces trois piliers que l'homme peut développer les qualités humaines inhérentes à chacun, indépendamment de son sexe, de ses origines, de sa race, de ses convictions personnelles. Le cours de bouddhisme vise prioritairement à transmettre les valeurs bouddhiques et à donner à chacun les outils (savoirs et savoir-faire) permettant de développer ces qualités au profit de tous les êtres.

## 2 Généralités

### 2.1 Accès et certification

Le **programme** est accessible, en tout ou en partie, à toute personne intéressée ayant préalablement acquitté les droits d'inscription (cf. p. 11).

Le programme type comprend 220 heures réparties comme suit :

- cours théoriques et pratiques (110h)
- retraites ou stages dans une ou deux tradition(s) bouddhiste(s) autre(s) que celle de l'étudiant (équivalant 110h).

Les personnes n'ayant jamais pratiqué au sein d'une tradition déterminée peuvent effectuer ces deux stages/retraites dans une ou deux tradition(s) de leur choix après avoir reçu une initiation à la pratique dans une des associations membres de l'UBB.

Une **attestation** de réussite du cursus est délivrée aux étudiants ayant suivi et réussi au cours d'une période de 6 mois minimum à 3 ans maximum un cursus complet, y compris les retraites ou stages figurant au programme.

Le programme du cursus peut être adapté en fonction de la formation et de l'expérience (professionnelle ou autre) des candidats.

Le **diplôme** de *Postgradué en philosophie et éthique bouddhiques, option enseignement*, et la **certification UBB** conditionnant l'accès à la profession d'enseignant dans les écoles ne sont accordés qu'aux candidats déjà titulaires d'un diplôme pédagogique ou d'une expérience utile reconnue par le *Comité des études* et pratiquant régulièrement au sein d'une association membre de l'UBB. La régularité de la pratique sera attestée par le responsable du centre fréquenté par le candidat.



## 2.2 Comité des études

Le Comité des études (FR) sera à terme composé de 4 membres :

- 1 représentant du Conseil d'administration de l'UBB,
- 1 membre de la Commission Enseignement,
- 1 directeur pédagogique (FR),
- 1 représentant du corps enseignant.

Il a notamment pour tâches de :

- sélectionner les candidats (par exemple : s'assurer que toutes les conditions d'admission sont remplies, trancher les cas litigieux, etc.),
- accorder des dispenses ou décider d'un complément de formation en fonction de la formation ou de l'expérience antérieure des candidats,
- prendre toute décision concernant le recrutement des enseignants, le programme et le contenu de la formation, les critères d'évaluation et de certification, le calendrier des cours et des délibérations, la composition des jurys de délibération.

*Le Comité des études (FR) est actuellement composé de Mmes Monique De Knop (Conseil d'administration), Véronique Pochet (Commission enseignement) et M. Michel Depréay (enseignant).*

## 2.3 Charte morale

Les professeurs du postgraduat et les étudiants suivant la formation certifiante signeront une charte par laquelle ils s'engagent à n'être ni les porte-paroles ni les représentants de quelque école ou tradition bouddhique que ce soit, à ne dénigrer ou juger aucune école, à refuser tout prosélytisme en faveur d'une tradition spécifique ou du bouddhisme en général, à respecter les expressions multiples du dharma et les convictions personnelles des élèves (voir annexe A).

## 2.4 Programme

Le programme comprend 8 modules répartis en 3 catégories :

I Formation théorique (80h)		
B1	Introduction au bouddhisme	30h
B2	Introduction à l'éthique bouddhique	10h
B3	Introduction à l'art bouddhique	10h
B5	Commentaire de textes	20h
B7	Le bouddhisme dans le paysage convictionnel belge	10h
II Formation pratique (30h)		
B4	Techniques Psychocorporelles	10h
B6	Didactique	20h
III Connaissance des autres traditions et dialogue intrabouddhique		
B8	Retraites/Stages	équivalent 110h

B4 Enseignement de techniques favorisant la concentration, la gestion des énergies, la décontraction, la méditation, le tonus mental et physique.

B5 Dix séances de 2h animées par des enseignants des différentes traditions représentées à l'UBB. Chaque séance est constituée d'une présentation de la tradition concernée (max. 20') suivie de la présentation et du commentaire d'un texte important de cette tradition. Chaque leçon visera notamment à établir le lien entre tradition et modernité en montrant comment les traditions bouddhistes peuvent contribuer à la promotion d'une société moins consumériste, moins violente, plus juste, plus éthique, plus fraternelle.

B6 Préparation de leçons et de matériel didactique en relation avec le programme proposé aux différents niveaux d'enseignement.

B8 Deux retraites et/ou stages de 3 à 4 jours (72 h. min) dans deux autres traditions que celle de l'étudiant. Le choix des retraites et/ou stages est établi en concertation avec le *Comité des études*.

### 3 Modalités pratiques

*Renseignements concernant*

- les inscriptions : 02 280 22 20 ou info@buddhism.be

- le contenu des cours ou autres questions : formations@buddhism.be

#### 3.1 Candidature (formation certifiante)

Les personnes qui désirent suivre une formation complète en vue d'obtenir le diplôme de postgradué(e) en philosophie et éthique bouddhiques et la certification UBB doivent introduire un **dossier de candidature** reprenant les informations suivantes :

Nom, prénom, adresse, date de naissance  
N° de téléphone ou de portable, adresse électronique

Le diplôme et/ou l'expérience utile, le(s) lieu(x) de travail (école ou institution) actuel(s), le(s) niveau(x) d'enseignement, matière(s) enseignée(s), ancienneté dans la fonction d'enseignant

L'association membre de l'UBB à laquelle le candidat appartient, le centre local de pratique, la date de début de la pratique, les responsabilités éventuelles au sein de l'association / du centre local

*Le dossier comportera **obligatoirement** les annexes suivantes:*

- lettre de motivation
- copie du diplôme **ou** attestation de l'établissement où l'étudiant(e) suit une formation pédagogique reconnue (CAP ou autre) **ou** pièce(s) attestant l'expérience utile
- attestation écrite du responsable du centre local fréquenté. Cette attestation doit être rentrée si possible à l'inscription ou, au plus tard, avant la délibération.
- formulaire à joindre au dossier de candidature à la formation certifiante (voir Annexe B).

**N.B.** : La certification UBB ne pourra être accordée qu'une fois rentré l'ensemble des documents exigés.

Les dossiers de candidature sont à adresser à info@buddhism.be pour le 15 décembre 2011 au plus tard.

#### 3.2 Droits d'inscription (formation certifiante ou modules à la carte)

Les demandes d'inscription pour la formation complète ou pour un ou plusieurs modules seront introduites à info@buddhism.be.

**N.B.** : Les candidats à la certification sont tenus de s'inscrire à deux modules minimum par an. Ils doivent par ailleurs obligatoirement suivre les modules B5 et B6 la même année.

Les inscriptions sont prises dans l'ordre des paiements, en fonction des places disponibles. Priorité sera donnée aux candidats à la certification. La décision concernant les inscriptions en attente de confirmation interviendra au plus tard le 21 décembre. Les droits d'inscription payés pourront être soit remboursés, soit validés pour la session suivante.

Les droits d'inscription doivent être réglés avant la date de début du/des modules choisis, par virement au compte 001-5717092-85 de l'Union Bouddhique Belge, avec la mention « Formation ISB, Option B, nom de la personne inscrite, inscription au(x) module(s) + numéro du/des module(s) concerné(s) » (cf. ci-dessous, modules B1 à B7).

*Exemple : Formation ISB, Option B, Luc Jade, inscription aux modules B3 à B6*

Les droits d'inscription au(x) retraite(s) et/ou stage(s) sont à régler auprès de l'association membre concernée.

*(suite à la page 7)*

## Calendrier des cours et des examens 2011-2012

date	horaire	module	collab.	locaux	ex.
Sa 07/01	09h-13h	B7 Paysage convict.	JFH	SG	
Je 12/01	18h30-21h30	B1 Introduction	PC	LLN	
Sa 14/01	09h-11h	B5 Commentaire textes	PS	SDZ	
	11h-13h	B6 Didactique	MD	SDZ	
Je 19/01	18h30-21h30	B1 Introduction	PC	LLN	
Sa 21/01	09h-11h	B5 Commentaire textes	Dh	SDZ	
	11h-13h	B6 Didactique	MD	SDZ	
Je 26/01	18h30-21h30	B1 Introduction	PC	LLN	
Sa 28/01	10h-15h	B3 Art bouddhique	CN	MMT	
Je 02/02	18h30-21h30	B1 Introduction	PC	LLN	
Sa 04/02	10h-15h	B3 Art bouddhique	CN	MMT	
Je 09/02	18h30-21h30	B1 Introduction	PC	LLN	
Sa 11/02	09h-11h	B5 Commentaire textes	NHK	SDZ	
	11h-13h	B6 Didactique	MD	SDZ	
Je 16/02	18h30-21h30	B1 Introduction	PC	LLN	
Sa 18/02	9h-11h	B3 Art bouddhique	CN	SDZ	
	11h-13h	B5 Commentaire textes	FDW	SDZ	
Je 01/03	18h30-21h30	B1 Introduction	PC	LLN	
Sa 03/03	09h-11h	B5 Commentaire textes	MD	SDZ	
	11h-13h	B6 Didactique	MD	SDZ	
<b>Je 08/03</b>	<b>18h30-21h30</b>	<b>B3 Art bouddhique</b>	CN	<b>SG</b>	<b>ex.</b>
Sa 10/03	09h-11h	B5 Commentaire textes	KV	SDZ	
	11h-13h	B6 Didactique	MD	SDZ	
Je 15/03	18h30-21h30	B1 Introduction	PC	LLN	
Sa 17/03	09h-11h	B5 Commentaire textes	ED	SDZ	
	11h-13h	B6 Didactique	MD	SDZ	
Je 22/03	18h30-21h30	B1 Introduction	PC	LLN	
Sa 24/03	09h-11h	B5 Commentaire textes	FM	SDZ	
	11h-13h	B6 Didactique	MD	SDZ	
Je 19/04	18h30-21h30	B1 Introduction	PC	LLN	
Sa 21/04	09h-11h	B5 Commentaire textes	PVH	SDZ	
	11h-13h	B6 Didactique	MD	SDZ	
Je 26/04	18h30-20h30	B2 Ethique bouddhique	DT	LLN	
Sa 28/04	09h-11h	B5 Commentaire textes	LK	SDZ	
	11h-13h	B6 Didactique	MD	SDZ	

date	horaire	module	collab.	locaux	ex.
Je 03/05	18h30-20h30	B2 Ethique bouddhique	DT	LLN	
Sa 05/05	10h-12h	B6 Didactique	MD	SDZ	
Je 24/05	18h30-20h30	B2 Ethique bouddhique	DT	LLN	
Je 31/05	18h30-20h30	B2 Ethique bouddhique	DT	LLN	
Sa 02/06	09h30-16h30	B4 Techn. psychocorp.	LZ	NLD	
Je 07/06	18h30-20h30	B2 Ethique bouddhique	DT	LLN	
Sa 09/06	09h30-16h30	B4 Techn. psychocorp.	LZ	NLD	
Je 14/06	18h30-21h30	B7 Paysage convict.	JFH	SG	
Sa 16/06	09h-12h	B7 Paysage convict.	JFH	SG	
<b>Je 21/06</b>	<b>(*)</b>	<b>B1 Introduction</b>	PC		<b>ex.</b>
	<b>(*)</b>	<b>B2 Ethique bouddhique</b>	DT		<b>ex.</b>
<b>Sa 23/06</b>	<b>09h-12h</b>	<b>B4 Techn. psychocorp.</b>	LZ	NLD	<b>ex.</b>
Sa 30/06		délibérations			

(\*) Les horaires et locaux seront communiqués ultérieurement.

### Collaborateurs

CN	Catherine Noppe
Dh	Dhammaketu
DT	Dominique Trotignon
ED	Eric Dezert
FDW	Frank De Waele
FM	Fons Martens
JFH	Jean-François Husson
KV	Koenraad Vermeulen
LK	Vén. Lama Karta
LZ	Vén. Lama Zeupa
MD	Michel Depréay
NKH	Mme Nguyen Kim Ha
PhC	Prof. Philippe Cornu
PS	Vén. Phra Sudhidānavides
PVH	Paul Van Hooydonck

### Locaux

LLN	Louvain-la-Neuve
MMT	Musée Royal de Mariemont
NLD	Institut Nalanda
SDZ	Institut Samye Dzong
SG	Secrétariat général de l'UBB



(suite de la page 5)

### 3.3 Durée, coût et pondération des différents modules

code	intitulé	total h.	coût	pondération
B1	Introduction au bouddhisme	30h	120 €	30
B2	Éthique bouddhique	10h	40 €	10
B3	Art bouddhique	10h	40 €	10
B4	Techniques Psychocorporelles	10h	40 €	10
B5	Commentaire de textes	20h	80 €	} 40
B6	Didactique	20h	80 €	
B7	Le bouddhisme dans le paysage convictionnel belge	10h	40 €	10
<b>total (modules B1..B7)</b>		<b>110h</b>	<b>440 €</b>	<b>110</b>
B8	Retraites/Stages	var.	var.	

### 3.4 Retraites et stages

Les retraites ou stages effectués dans le cadre de la formation certifiante sont accessibles uniquement aux personnes ayant réussi les modules B1, B2, B5, B6. En cas de stage, la tâche proposée doit permettre au/à la stagiaire de se familiariser avec la tradition concernée. Le projet de stage/retraite doit être approuvé par le *Comité des études*. La participation au stage / à la retraite conditionne la certification mais n'entre pas en compte dans le pourcentage final.

### 3.5 Jours de cours, plages horaires, locaux

code	intitulé	jours de cours, plages horaires	locaux
B1	Introduction au bouddhisme	10 jeudis 18h30-21h30	LLN
B2	Éthique bouddhique	5 jeudis 18h30-20h30	SG
B3	Art bouddhique	2 samedis 10h-15h et 1 samedi 9h-11h	MMT SDZ
B4	Techniques Psychocorporelles	2 samedis 9h30-16h30	NLD
B5	Commentaire de textes	10 samedis 9h-11h	SDZ
B6	Didactique	10 samedis 11h-13h	SDZ
B7	Le bouddhisme dans le paysage convictionnel belge	1 samedi 9h-13h 1 jeudi 18h30-21h30 et 1 samedi 9h-12h	SG SG SG
B8	Retraites/Stages		

code	local	adresse
LLN	Collège Albert Descamps, Auditoire DESC 82	Faculté de théologie, 45 Grand Place, 1348 Louvain-la-Neuve
MMT	Salle de conférence	Musée Royal de Mariemont Chaussée de Mariemont 100, 7140 Morlanwelz
NLD	Temple	Institut Nalanda rue de l'Orme 50, 1030 Bruxelles
SDZ	Temple et Salle de réception	Institut Samye Dzong rue Capouillet 33, 1060 Bruxelles
SG	Salle de réunion	Secrétariat général de l'UBB rue Belliard 203/4, 1000 Bruxelles

### 3.6 Calendrier des cours et des examens

(Cf. tableau p. 6)

### 3.7 *Évaluation, certification*

code	intitulé	forme d'évaluation
B1	Introduction au bouddhisme	examen écrit
B2	Éthique bouddhique	examen oral
B3	Art bouddhique	examen oral
B4	Techniques Psychocorporelles	examen oral
B5	Commentaire de textes	} évaluation continue /
B6	Didactique	
B7	Le bouddhisme dans le paysage convictionnel belge	travail écrit à renvoyer par courriel
B8	Retraites/Stages	attestation de participation

Le diplôme et la certification UBB pourront être accordés, après délibération, aux candidat(e)s ayant suivi les 2 retraites/stages et obtenu 50% pour chaque module faisant l'objet d'une évaluation et 60% au total des épreuves théoriques et pratiques (modules B1 à B7).

Les certifications UBB ne pourront toutefois être valorisées qu'une fois acquise la pleine reconnaissance du bouddhisme, celle-ci conditionnant l'ouverture des cours de bouddhisme dans l'enseignement non confessionnel.

### 3.8 *Assiduité*

Les étudiants suivant une formation complète dans la perspective d'obtenir une certification devront avoir effectivement assisté au minimum à 70% des heures de cours.

## 4 **Contenu des cours et Collaborateurs**

### 4.1 *Chargés d'enseignement*

**B1 Introduction au bouddhisme**  
**PhC Prof. Philippe Cornu**

*Professeur à l'Inalco (Institut National des Langues et des Civilisations Orientales, Paris) et à l'Université Catholique de Louvain, Président de l'Université Bouddhique Européenne (Paris), traducteur du tibétain, auteur de nombreux ouvrages sur le bouddhisme.*

**B2 Introduction à l'éthique bouddhique**  
**DT Dominique Trotignon**

*Directeur général de l'Université Bouddhique Européenne. Spécialiste de la tradition du Theravada, il effectue des travaux de synthèse et de réflexion sur cette école ainsi que sur le bouddhisme ancien et l'implantation du bouddhisme en France; il a notamment publié La femme et le féminin selon le bouddhisme et La Création du Monde selon le bouddhisme (éd. de l'Atelier).*



**B3 Introduction à l'art bouddhique**  
**CN Catherine Noppe**

*Conservatrice des collections d'Extrême-Orient au Musée royal de Mariemont, Maître de conférences à l'Université Libre de Bruxelles, collaboratrice de diverses institutions scientifiques, auteure de nombreuses publications.*

Destiné à éveiller l'intérêt d'un large public envers les arts du bouddhisme et leur apport à l'art universel, le cours est conçu en premier lieu à l'intention d'auditeurs bouddhistes pratiquant au sein des différentes traditions présentes en Belgique.

Après un bref survol géographique et chronologique permettant de rappeler les différentes voies de diffusion du bouddhisme et de mentionner les sites majeurs, le cours s'articulera autour de thèmes essentiels tels que l'apparition de la représentation iconique du Bouddha, ses règles et son évolution selon les pays, les grandes formes architecturales créées ou adoptées par les sangha, l'apport du bouddhisme à l'art du livre (du manuscrit à l'imprimé).

A travers la peinture et la sculpture, les liens entre l'œuvre, l'artiste, le commanditaire et les raisons de ces actes de dévotion seront aussi évoqués. Les portraits de grands disciples du Bouddha, ceux des fondateurs et de patriarches des différentes écoles donneront un éclairage particulier sur « l'art zen » confronté à celui des autres courants du bouddhisme du Mahāyāna.

Nous envisagerons également l'influence considérable des bouddhismes de la Terre Pure sur la création de paysages réels ou transposés dans l'espace clos de jardins.

Le cours se terminera par une réflexion sur « l'art bouddhique » contemporain, du Japon aux USA.

**B4 Techniques psychocorporelles**  
**LZ Vénérable Lama Zeupa**

*Enseignant attaché depuis plus de deux décennies aux centres reliés à l'Institut Yeunten Ling (Belgique, Pays-Bas). Spécialiste du yoga tibétain, il effectue des recherches sur la relation corps-esprit dans les arts martiaux, le tai chi, le chi gong, le yoga et la méditation. Auteur de Lâcher prise pour trouver le bonheur (Éditions Kunchab+).*

Dans le cadre de ce cours, Lama Zeupa présentera une série d'exercices visant à harmoniser corps, langage et esprit. Seront

abordés : la posture du corps, les gestes et mouvements, la détente, des techniques d'automassage, des exercices de respiration et des pratiques de respiration subtile. Les exercices proposés apportent une sensation de 'légèreté' et une souplesse tant sur le plan physique que spirituel. Ils pourront ensuite être pratiqués à l'école, à tous les niveaux.

**B5 Commentaire de Textes**

*10 samedis à l'Institut Samye Dzong, 9h-11h (sauf n° 4)*

<i>date</i>	<i>traditions, intervenants</i>	<i>textes</i>
1 14/01/2012	Theravada : Vén. Phra Sudhidānavides	
2 21/01/2012	Triratna : Dhammaketu	
3 11/02/2012	Linh Son : Mme Nguyen Kim Ha	
4 18/02/2012 [11h-13h]	ZenSangha : Frank De Waele	
5 03/03/2012	Zen Sōtō : Michel Deprèay	Kanshi Sōsan (Chine, † 606) : <i>Shin Jin Mei</i>
6 10/03/2012	Kwan Um Zen : Koenraad Vermeulen	
7 17/03/2012	Vajrayana [Samye Dzong] Eric Dezert	un chant de Milarepa
8 24/03/2012	Terre Pure : Fons Martens	Hōnen Shōnin : <i>Manifeste en une feuille</i>
9 21/04/2012	Theravada : Paul Van Hooydonck	<i>Karaniya Metta Sutta</i>
10 28/04/2012	Vajrayana : Vénérable Lama Karta	Ganpopa (12e siècle) : <i>Précieux ornement de la libération</i>



**B6 Didactique**  
**MD Michel Deprèay**

*Président de l'Union Bouddhique Belge, Président de l'association Shikantaza (école Zen Sôtō), Enseignant retraité de l'Université de Mons (École d'Interprètes Internationaux) et de l'enseignement supérieur pédagogique (Haute École de la Communauté française en Hainaut).*

Le cours de didactique a pour objectif de développer une culture commune d'enseignement du bouddhisme centré sur la transmission des enseignements fondamentaux du bouddhisme et de valeurs universelles telles que le don, la sagesse, la compassion, la solidarité, la non-violence, le dialogue, la tolérance, le non-dogmatisme. L'accent sera mis sur : la recherche de documents adéquats en fonction du programme aux différents niveaux d'enseignement, l'élaboration de matériel didactique ad hoc, la préparation de séquences de cours de 10 à 15 minutes, la création d'une banque de documents ressources et de matériel didactique.

**B7 Le bouddhisme dans le paysage convictionnel belge**  
**JFH Jean-François Husson**

*Fondateur et coordinateur de l'Observatoire des Relations Administratives entre les Cultes, la Laïcité organisée et l'État (ORACLE), chercheur associé à l'Université de Liège, auteur de nombreuses publications sur les relations entre communautés convictionnelles et les pouvoirs publics.*

Le cours proposera d'abord un aperçu de la société et des institutions belges, permettant notamment aux étudiants connaissant peu le paysage institutionnel belge de se familiariser avec celui-ci. Le système politique et institutionnel belge sera présenté, de l'échelon local au niveau fédéral, en abordant notamment les institutions et leurs compétences, les grands courants politiques, l'organisation du monde associatif (les piliers, etc.). Seront ensuite abordés :

- les relations entre les communautés convictionnelles et les pouvoirs publics : historique du système, organisation générale du système de reconnaissance, d'organisation et de financement des communautés convictionnelles, articulation entre ce financement et les évolutions sociologiques au sein de la population, situation actuelle et perspectives concernant le bouddhisme, comparaison avec les autres

communautés convictionnelles, dispositions relatives aux établissements bouddhiques (reconnaissance, fonctionnement) et aux délégués, dispositions relatives à l'ordre public, dialogue interconvictionnel, ...;

- un aperçu des mécanismes de concertation et de la législation dans les domaines en rapport avec le fait convictionnel, notamment en matière bioéthique, de nouveaux mouvements religieux (ex. rôle du CIAOSN), de liberté d'expression sur des sujets religieux, de discrimination, ...

#### **4.2 Conférenciers/Consultants**

**Yvan Beck** (*Éthique et Environnement*), Dr en Médecine Vétérinaire (Université de Liège), Licencié Interfacultaire en Environnement, Président de l'association Planète Vie

**Marylise Michel-Chartier** (*Éducation à la Résolution de conflits et à la Communication non-violente*), Licenciée en psychologie (Université Paris V), Diplômée de l'Institut de Formation à la Sophrologie, Membre de l'Observatoire National de la Sophrologie. Pratiquante du zen, M. Michel-Chartier anime régulièrement des ateliers de relaxation au cours desquels elle transmet à des enfants de tous âges des outils utiles dans le cadre de la gestion des émotions et des conflits en vue d'acquiescer et de développer une communication non-violente.



## Annexes

Annexe A - Charte morale des étudiants et professeurs bouddhistes  
du *Post-graduat en philosophie et éthique bouddhiques*

Annexe B - Formulaire à joindre au dossier de candidature

## Table des matières

Avant-propos	1
1 Préambule	2
1.1 Attitudes	2
1.2 Objectifs	2
1.3 Mise en œuvre	3
2 Généralités	3
2.1 Accès et certification	3
2.2 Comité des études	4
2.3 Charte morale	4
2.4 Programme	4
3 Modalités pratiques	5
3.1 Candidature	5
3.2 Droits d'inscription	5
3.3 Durée, coût et pondération des différents modules	7
3.4 Retraites et stages	7
3.5 Jours de cours, plages horaires, locaux	7
3.6 Calendrier des cours et des examens	7
3.7 Évaluation, certification	8
3.8 Assiduité	8
4 Contenu des cours et Collaborateurs	8
4.1 Chargés d'enseignement	8
4.2 Conférenciers/Consultants	10
Annexes	11



Annexe A  
**Charte Morale  
des étudiants et professeurs bouddhistes  
du *Post-graduat en philosophie et éthique  
bouddhiques***

Je soussigné(e)

---

candidat(e) au diplôme de *post-gradué en philosophie et éthique bouddhiques* organisé par l'Institut Supérieur du Bouddhisme de l'Union Bouddhique Belge,

m'engage, en cas de mise au travail en tant que professeur de bouddhisme dans l'enseignement officiel,

à ne laisser transparaître, dans l'exercice de cette fonction, aucune préférence pour une école ou tradition du bouddhisme, à ne dénigrer ou à ne juger aucune tradition bouddhiste ou autre, à refuser tout prosélytisme en faveur d'une école spécifique ou du bouddhisme en général, à respecter les expressions multiples du *Dharma* et les convictions personnelles des élèves qui me seront confiés.

lieu et date

signature

---

---

Je soussigné(e)

---

enseignant dans le cadre du *Post-graduat en philosophie et éthique bouddhiques* organisé par l'Institut Supérieur du Bouddhisme de l'Union Bouddhique Belge,

m'engage,

à ne laisser transparaître, dans l'exercice de cette fonction, aucune préférence pour une école ou tradition du bouddhisme, à ne dénigrer ou à ne juger aucune tradition bouddhiste ou autre, à refuser tout prosélytisme en faveur d'une école spécifique ou du bouddhisme en général et à respecter les expressions multiples du *Dharma*.

lieu et date

signature

---

---

hib11-12FR-annexes.docx

**Annexe B - Formulaire à joindre au dossier de candidature**

Prénom : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

N° de téléphone fixe ou de portable : \_\_\_\_/\_\_\_\_

Adresse électronique :

Association membre de l'UBB : \_\_\_\_\_

Adresse du lieu de pratique :

Date de début de la pratique : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Responsabilités éventuelles : \_\_\_\_\_

Lieu de travail actuel :

Niveau d'enseignement :

Matière(s) enseignée(s) :

Ancienneté dans la fonction :

Les documents suivants sont-ils joints à votre dossier ?

Lettre de motivation

Copie du diplôme  
ou attestation de la formation pédagogique reconnue (CAP ou autre) en cours  
ou pièce(s) attestant l'expérience utile

Attestation écrite du responsable du centre local fréquenté.  
*Cette attestation doit être rentrée si possible à l'inscription ou, au plus tard, avant la délibération.*

Charte morale complétée et signée

**Ce formulaire ainsi que le dossier de candidature sont à adresser à  
info@buddhism.be pour le 15 décembre 2011 au plus tard**

hib11-12FR-annexes.docx

**HIB-ISB** Institut Supérieur du Bouddhisme

p/a Union Bouddhique Belge ☎ rue Belliard 203/4 ☎ 1000 Bruxelles  
www.buddhism.be ☎ info@buddhisme.be